




# 1 ANNEXE : PROTOCOLE DE SÉCURITÉ Chargement / Déchargement

**CORONAVIRUS  
(COVID-19)**

ARRETE du 26 AVRIL 1996 : Opérations de chargement et de déchargement - Code du travail articles R.4515-1

Le présent avenant est établi dans le but de maîtriser les risques liés aux livraisons en respectant les mesures de distanciation d'1m ainsi que les gestes barrières et suivant le guide de l'OPPBTP sur le site ci-après : **MEDITERRANEE PREFABRICATION Usine Marignane**

Ce document est transmis par l'entreprise de transport ou le fournisseur à la personne qui sera amenée à venir sur l'opération citée ci-dessus.

<b>ENTREPRISE D'ACCUEIL (E.A)</b>		<b>ENTREPRISE DE TRANSPORT / FOURNISSEUR (E.T)</b>	
Raison sociale : MEDITERRANEE PREFABRICATION		Raison sociale : <i>Dom'Azur TPS</i>	
Adresse : 44, avenue Henry DUNANT 13700 MARIIGNANE		Adresse : <i>ZAC Fontanilles 63370 Kempdes</i>	
Nom contact : Frédérique MARTIN		Nom contact : <i>Tourret Jennifer</i>	
Tél contact : 06 15 67 2 498		Tél contact : <i>0443 37 1012</i>	
Fax contact :		Fax contact :	
<b>NATURE DE L'OPERATION :</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Chargement	<input checked="" type="checkbox"/> Déchargement	
	<input checked="" type="checkbox"/> Réalisé par l'entreprise d'accueil	<input type="checkbox"/> Réalisé par l'entreprise de transport / fournisseur	
	<input type="checkbox"/> Ponctuelles	<input type="checkbox"/> Répétitive dates	/ / au /
<b>HORAIRES D'OUVERTURE DU CHANTIER</b>		<b>DATE ET HORAIRE DE LIVRAISON</b>	
 Du Lundi au Jeudi : <u>7h30</u> - 12h // 13h- <u>17h</u>		 le ___ / ___ / ___	
Le Vendredi : <u>7h30</u> - 12h // 13h-16h		 à ___ h	

→ Si l'horaire n'est pas renseigné, il vous sera transmis 24 heures à l'avance par l'encadrement de chantier. Tous les transports ne venant pas dans la tranche horaire donnée, peuvent se voir refuser l'accès au chantier. Les éventuels coûts de ce refus resteront à la charge du transporteur.

→ Avant chaque livraison, le bon de livraison ainsi que la date et l'heure seront envoyés par email à

frederique.martin@vinci-construction.fr, le bon de livraison sera retourné une fois la livraison réceptionnée sur site.

→ Seules les livraisons essentielles pour maintenir l'activité seront autorisés telles que : béton, armatures, quincaillerie, EPI standards et spécifiques, équipements de protection, matériels pour activité, ...

→ Le nombre de livraisons est limité sur le site, il faudra privilégier le regroupement des colis sur un seul et même transport.

→ Aucun livreur n'est autorisé à pénétrer dans la base-vie

# 1 ANNEXE : PROTOCOLE DE SÉCURITÉ

## Chargement / Déchargement

**CORONAVIRUS**  
(COVID-19)

### LES MESURES ET GESTES BARRIERES COVID 19

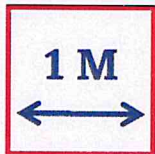
Pour leur sécurité, merci de vérifier que vos intervenants ne font pas partie de la liste des personnes « fragiles » vis-à-vis du COVID-19.



Avoir son attestation de déplacement dérogatoire et sa pièce d'identité.



La prise de température pourra être effectuée à l'entrée du site, en cas de température de plus de 38° C, l'accès au site sera refusé.



Respecter une distance minimum d'1 mètre



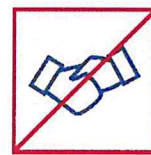
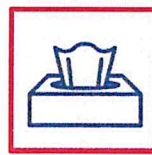
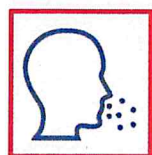
Porter un masque, gants à usage unique et des lunettes si la distance d'1m n'est pas respectée lors d'une tâche. Les jeter après chaque intervention.



Nettoyer ou désinfecter les surfaces des outils, des matériels et autres à usage collectifs (élingues, cabine de l'engin de chantier, etc..)



Se laver les mains avec du savon ou à défaut avec une solution hydroalcoolique.

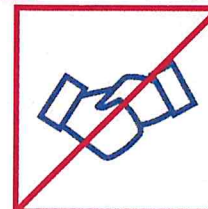
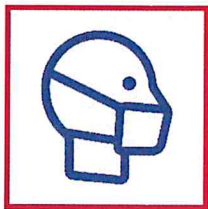
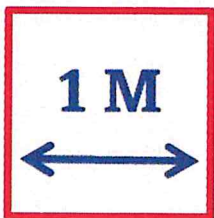
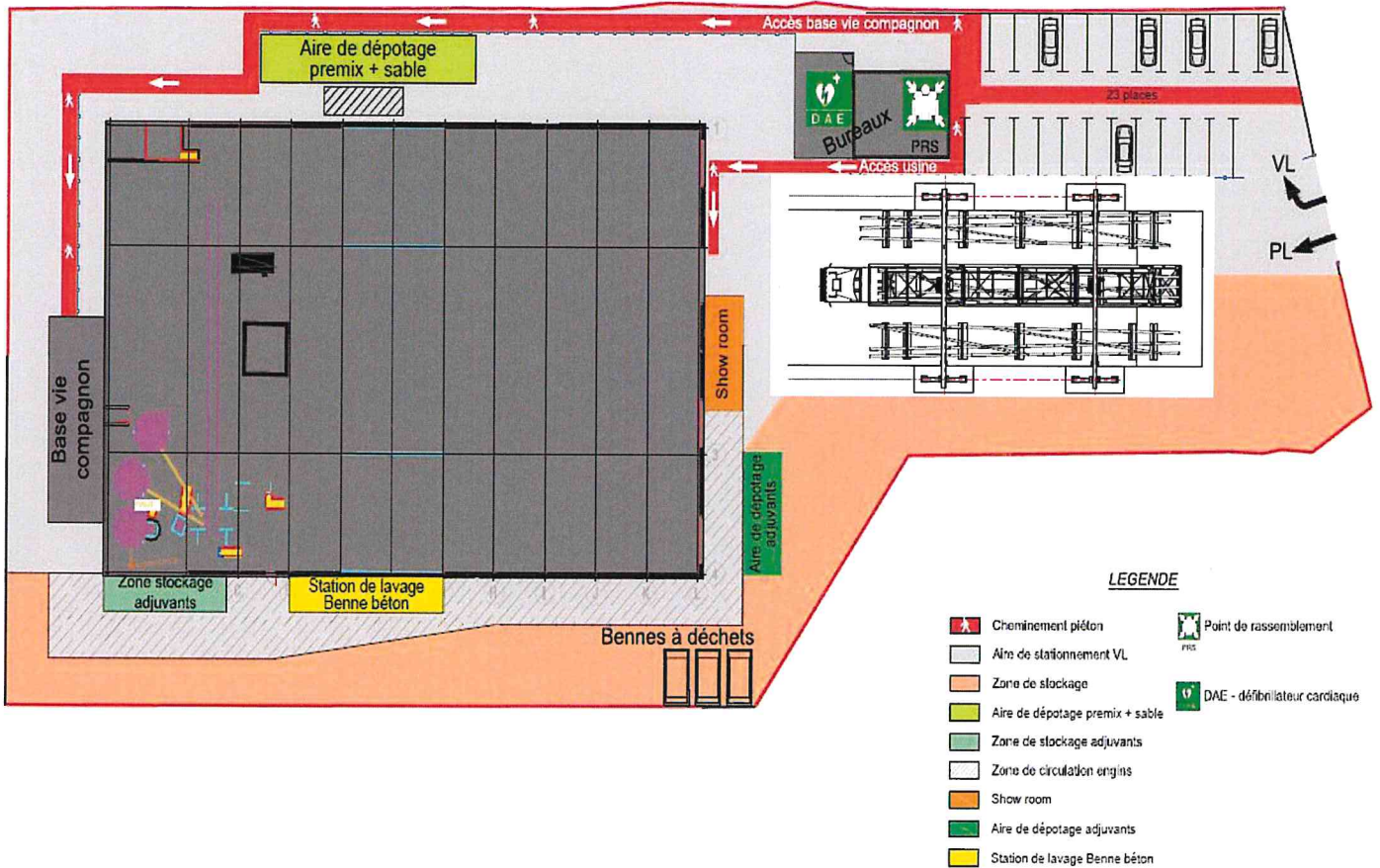


Tousser ou éternuer dans son coude / Utiliser des mouchoirs à usage unique / Interdiction aux poignées de mains et autres accolades

# 1 ANNEXE : PROTOCOLE DE SÉCURITÉ Chargement / Déchargement

**CORONAVIRUS  
(COVID-19)**

## PLAN D'INSTALLATION DE CHANTIER ET DE CIRCULATION



# 1 ANNEXE : PROTOCOLE DE SÉCURITÉ Chargement / Déchargement

**CORONAVIRUS  
(COVID-19)**

## CONSIGNES SPECIFIQUES COVID 19



## RISQUES LIES AUX OPERATIONS DE CHARGEMENT ET/OU DE DECHARGEMENT

- ❖ Les livraisons seront prévues de façon à éviter tout contact physique, selon le guide FNBM.
- ❖ Les livreurs ne pouvant pas rester dans la cabine du camion pour les besoins du chargement et/ou déchargement devront être équipés des EPI spécifiques (masques, gants à usage unique, lunettes).
- ❖ Le conditionnement des livraisons devra permettre un déchargement en respectant les mesures et gestes barrières
- ❖ Toute livraison présentant un danger en termes de santé et sécurité ne sera pas déchargée et les frais seront à la charge de l'entreprise de transport.
- ❖ Aucune opération de chargement ou déchargement ne pourra s'effectuer sans la présence ou l'accord du correspondant technique ou de personnel d'encadrement de l'entreprise.

### ENTREPRISE ACCUEIL

Nom : MARTIN Frédérique  
Fonction : Responsable site  
Date :  
Signature : le 20/04

### ENTREPRISE DE TRANSPORT / FOURNISSEUR

Nom : Tourret Jennifer  
Fonction : Resp Exploit  
Date : 20/04  
Signature :